Annexe A.1.3.2.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Culture musicale-cours d'écoute

Introduction

Pour permettre une première approche aux branches des écritures et de l'histoire de la musique, un cours de transition entre la formation musicale et les cours d'écritures est instauré. L'introduction de ce cours, cours d'une année, permet de regrouper les intérêts et de promouvoir les branches « théoriques » afin de leur donner la place qu'elles méritent au sein de l'enseignement musical. En plus ledit cours donne aux élèves les moyens de s'orienter dans le monde de l'expression musicale et la chance d'élargir leur horizon musical.

Objectifs

Permettre à tous les élèves ayant terminé la formation musicale d'avoir une ouverture sur les cours dits « théoriques », en commençant par une approche basée uniquement sur l'écoute.

Prise de conscience par l'écoute des phénomènes sonores et des éléments musicaux qui feront l'objet des cours d'écriture, d'analyse, d'histoire ou d'informatique musicale.

Il s'agit plus précisément de l'étude :

1. des paramètres fondamentaux (hauteur, durée, timbre, dynamique…)
   (par exemple : écoute du Boléro de Ravel – reconnaissance des instruments par leur timbre)

2. des paramètres morphologiques (motif, phrase, cadence, période, forme, harmonie, rythme/métrique)
   (par exemple : écoute d'une œuvre classique – définition de la phrase, carrure/cadence
   écoute d'une Passacaglia – rythme ostinato)

3. des paramètres esthétiques (style, époque, fonction)
   (par exemple : écoute d'une œuvre de Chopin – Valse ou Mazurka
   écoute de « Alla Turca » de Mozart – Marche
   écoute de la Suite Baroque – Danse)

Distinguer « musique sacrée », « musique sérieuse » et « musique d'ambiance », « musique de Film », jazz, folk, etc. (E-Musik, U-Musik).

A part l'élargissement de l'horizon musical obtenu par l'écoute analytique des œuvres proposées, cette approche devrait ôter les « tabous » relatifs aux cours d'écriture/analyse et favoriser un intérêt croissant, une meilleure participation et une progression plus rapide et plus efficace dans ces cours.

Programme d'études

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant coordonnera une approche systématique et historique :

L'approche systématique servira à introduire les élèves aux différents paramètres de la musique. Elle servira d'une part à les introduire à des concepts fondamentaux de théorie musicale et à les guider dans leur réflexion personnelle ; d'autre part, elle cherchera à approfondir l'écoute musicale en faisant découvrir aux élèves les multiples facettes des différents styles musicaux.

Dans un deuxième temps, une approche plus historique tentera d'approfondir les notions rencontrées jusque-là en les situant dans le contexte de l'histoire de la musique.

A cela s'ajoute le souci d'élargir l'horizon musical par la découverte de musiques de tous genres.

L'examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur comporte les éléments du cours prévus dans le programme d'études, au choix de l'établissement.

Remarque :

Il ne s'agit pas d'un cours où l'on doit voir un maximum de matière en un an, mais plutôt une instance de guidage vers les matières plus spécialisées ci-dessus.